Envoyé en préfecture le 11/06/2025
Reçu en préfecture le 11/06/2025
Publié le
ID : 064-246400337-20250605-D2025_60-DE

VALLÉE D'OSSAU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Délibération n°2025-60

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (Séance du 5 juin 2025)

Date de convocation : 28/05/2025
Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de délégués présents : 22
Nombre de délégués votants : 27

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 5 juin 2025 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents titulaires : M. AUSSANT Claude, Mme BARRAQUE Anne-Marie, Mme BERGES Isabelle, M. BEROT-LARTIGUE Michel, Mme BLANCHET Anne, M. BONNEMASON Bernard, M. CAILLEAUX Francis, M. CARRERE Jean-Bernard, M. CARREY Daniel, M. CASAUBON Jean Paul, Mme CASSOU Sylvie, M. ESQUER Philippe, M. GABASTON Jean-Pierre, M. LABERNADIE Patrick, M. LEGLISE Vincent, M. LOUSTAU Christian, M. MARTIN Fernand, M. MONGAUGÉ Jean-Luc, Mme MOULAT Monique, Mme MOURTEROT Josiane, M. PARIS Rémi, M. REGNIER Jean-François

Absents ou excusés : M. CACHELOU Yoann, M CASADEBAIG Robert, Mme CLAVIER Hélène, M. DAGUERRE Robert, M. DESSEIN Michaël, Mme LAHOURATATE Nicole, M. PINOUT Bernard, Mme POUEYMIROU-BOUCHET Nadège, M. SASSOUBRE Guy, M. SANZ Alain, M. VISSE Bernard

Pouvoirs : M CASADEBAIG Robert donne pouvoir à Mme CASSOU Sylvie
Mme CLAVIER Hélène donne pouvoir à M. ESQUER Philippe
Mme LAHOURATATE Nicole donne pouvoir à Mme MOURTEROT Josiane
Mme POUEYMIROU-BOUCHET Nadège donne pouvoir à Mme MOULAT Monique
M. SASSOUBRE Guy donne pouvoir à M. CASAUBON Jean Paul

Secrétaire de séance : M. CARREY Daniel

OBJET : REMPLACEMENT D'UN ELU COMMUNAUTAIRE POUR SIEGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS)

RAPPORTEUR : Jean-Paul CASAUBON, Président

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales ;

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Considérant que les 4 élus communautaires qui siègent au Conseil d'Administration du CIAS sont, depuis sa création le 1er janvier 2021, Claude AUSSANT, Anne BLANCHET, Mickael DESSEIN et Jean-Pierre GARROCQ, le Président étant membre de droit ;

Considérant qu'un poste est actuellement vacant parmi les membres élus ;

Considérant qu'en vertu de la règlementation, le Conseil Communautaire élit ses représentants au conseil d'administration du CIAS au scrutin majoritaire à deux tours, en précisant que le scrutin est secret et qu'en cas d'égalité de suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu ;

Il convient ainsi de réaliser un nouveau scrutin.

Le candidat déclaré est : M. Rémi PARIS

A l'issue du scrutin effectué en séance, le candidat obtient les votes suivants :

- Nombre de bulletins : 27
- À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 3
- Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 24

M. Rémi PARIS obtient la majorité des votes.

Envoyé en préfecture le 11/06/2025
Reçu en préfecture le 11/06/2025
Publié le
ID : 064-246400337-20250605-D2025_60-DE

Le Conseil Communautaire,

DESIGNE au vu des résultats du scrutin, M. Rémi PARIS comme membre élu pour siéger au conseil d'administration du CIAS de la Vallée d'Ossau,

PREND ACTE que la liste actualisée des membres élus pour siéger au CIAS est la suivante :

- M. CLAUDE AUSSANT
- Mme ANNE BLANCHET
- M. MICKAEL DESSEIN
- M. REMI PARIS

Le Président,

Jean-Paul CASAUBON

Communauté de communes Vallée d'OSSAU 64260 ARUDY